

REUNION DU CONSEIL ANNULÉE

POUR INDISPONIBILITÉ
DE PLUSIEURS CONSEILLERS
ELLE SERA REPROGRAMMÉE
ULTERIEUREMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE, ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE
COMMUNE DE BORNE

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Borne le 2 août 2019

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal de Borne
qui aura lieu à la mairie le samedi 10 août 2019 à 19h30

L'ordre du jour sera le suivant :

- Convention portage des repas avec la commune de St Etienne de Lugdàrès.
- Modification des statuts de la communauté de commune et du Sivom suite à la fusion de St Laurent les Bains avec Laval d'Aurelle.
- Délibération pour l'approbation de la convention de l'Assistance Technique aux Communes pour la voirie proposée par le Département de l'Ardeche.
- Groupement de commande pour la voirie dans le cadre de l'Assistance Technique aux Communes du Département.
- Détermination des prix de branchement au réseau A.E.P. de Mas de Truc.
- Délibération sur la convention d'entretien des ouvrages en et hors agglomération par le Département de l'Ardeche.
- Délibération sur les limites d'agglomération de la Commune.
- Projets en cours : A.E.P. et dissimulation des réseaux Mas de Truc, toilettes sèches au village, projets éolien et photovoltaïque.
- Questions diverses.

Sachant pouvoir compter sur votre présence, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes
meilleures salutations.

Le Maire, Thierry Champel

